Des casiers sont disponibles pour vous permettre de déposer les objets interdits dans le Château. Les poussettes sont, elles, acceptées dans le musée.

PLAN VIGIPIRATE



En application du <u>plan Vigipirate</u>, les valises et les sacs de grande contenance sont interdits dans l'ensemble du domaine de Versailles (Château, Jardins et Parc).

LES CASIERS

Le Château de Versailles ne propose pas de consignes, mais des casiers sont à votre disposition à l'Aile des Ministres Nord, et vous permettent d'y déposer les objets interdits (couteaux, etc). Le retrait des objets doit s'effectuer avant 16h45 en basse saison et 17h45 en haute saison.

Dimension des casiers : 30x49x50cm (hauteur x largeur x profondeur).

Des consignes gratuites sont mises à disposition pour les scolaires et les groupes.

Le retrait des objets doit s'effectuer avant 16h45 en basse saison et avant 17h45 en haute saison.

Vous trouverez les casiers à l'Aile des ministres nord.

Pour retrouver les casiers disponibles dans le domaine de Versailles, rendez-vous sur notre <u>plan interactif</u>, ou sur <u>l'application</u> Château de Versailles.

LES INTERDICTIONS AU CHÂTEAU







Consulter tous les règlements de visite.